



VILLE D'ANDENNE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2022

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre  
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins  
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSÉN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux  
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

---

**8.2. OBJET : Musée de la Céramique - Acquisition d'un moulage de crâne d'ours - Budget 2022**

**VU** l'urgence décrétée en début de séance à l'unanimité des membres présents ;

**VU** les articles L 1122 – 20 alinéa 1<sup>er</sup>, L 1122 – 26 § 1<sup>er</sup>, L 1122 – 30 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

**VU** la note du 3 novembre 2022, de Monsieur Madame Céline HERMANS, Conservatoire adjointe de l'Espace Muséal d'ANDENNE, laquelle dispose textuellement comme suit :

*"Dans le cadre de son exposition temporaire "Les secrets de la Grotte Chauvet - L'art des origines", l'Espace muséal d'ANDENNE a réalisé l'achat d'un moulage en résine polyuréthane d'un crâne et d'une mandibule d'ours brun. Ce moulage réalisé sur base d'un original et peint à la main est actuellement exposé à l'EMA et rejoindra par la suite les collections de l'institution. Il complétera ainsi la collection de moulages didactiques et scientifiques de notre institution. Ceux-ci permettent de comparer les ossements des plus grands carnivores terrestres que l'on retrouve dans la Grotte Scladina (ours des cavernes, lion, hyène et désormais l'ours brun).*

*Cet objet a été acquis auprès du Centre Européen de Recherches Préhistoriques (CERP) de TAUTAVEL, spécialisé dans ce type de matériaux. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous autoriser à procéder à l'acquisition de l'œuvre précitée pour le compte de la Ville d'ANDENNE pour le montant de 489,00 euros.*

*La dépense budgétaire sera imputée à l'article 771/749-51 dont le crédit initial est de 5.000,00 euros.*

*Puisqu'il s'agit d'une dépense relevant du budget extraordinaire, la présente note devra être soumise au Conseil communal."*

**VU** l'intérêt de cette pièce pour le Musée de la Céramique ;

**ATTENDU** que les crédits disponibles sur l'article 771/749-51 du budget de 2022 permettent de faire face à la dépense ;

**SUR** la proposition du Collège communal,

**ARRETE A L'UNANIMITE :**

**Article 1er :**

Il est décidé d'acquérir un moulage de crâne d'ours appartenant au Centre Européen de Recherches préhistoriques de TAUTAVEL, pour le prix de 489,00 euros.

**Article 2 :**

La dépense sera imputée sur l'article 771/749-51 du budget 2022.

**Article 3 :**

Cette pièce est versée dans le domaine public communal. Elle est confiée à l'Espace muséal d'ANDENNE, qui en assurera la conservation et la gestion.

**Article 4 :**

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à Madame la Directrice financière, ainsi qu'à Monsieur Grégory ABRAMS, Conservateur de l'EMA, et à Madame Céline HERMANS, Conservatrice adjointe de l'EMA.

Ils veilleront, chacun en ce qui les concerne, à la mise en œuvre de la résolution prise.

***Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.***

**Par le Conseil,**

**Le Directeur général,**

**Le Président,**

**(s) Ronald GOSSIAUX**

**(s) Philippe RASQUIN**

**Le Directeur général,**

**Pour extrait conforme,**

**Le Bourgmestre,**

**Ronald GOSSIAUX**



**Claude EERDEKENS**